

# Le défi de traduire le concept de l'expiation et de la propitiation

Anne-Marie GIMENEZ

Titulaire d'un Master en Théologie de la Vrije Universiteit d'Amsterdam et conseillère en traduction avec SIL en Afrique francophone depuis 2009. Elle a été l'exégète dans le projet de traduction de la Bible San au Burkina Faso.

## Présentation du problème

Lors des vérifications avec les équipes de traduction, j'ai été confrontée à la traduction de deux termes clés, souvent assimilés dans une même compréhension : l'expiation et la propitiation.

En réfléchissant à ce qu'est la grâce de Dieu pour nous pécheurs et à la lecture de plusieurs commentaires, mon attention a été attirée sur ces deux termes et sur la différence qu'il y a entre eux.

Dans l'AT, nous trouvons le terme « propitiation », en hébreu כפר *kappér* que la Septante a traduit par le terme « expiation », en grec ἵλασμός *hilasmos* et c'est ce terme qui est employé dans le NT. Certaines versions françaises remplacent le terme « propitiation », dans l'Ancien Testament par « expiation ». Mais ces deux termes ont-ils vraiment la même signification ? Si ce n'est pas le cas, quelle est la différence de sens et comment traduire ces deux concepts ?

Dans cet article, nous examinerons rapidement le terme « expiation », puis nous développerons un peu plus le terme « propitiation » avant de voir, en troisième lieu, le problème de traduction de ces deux termes dans des langues africaines.

## L'expiation

Selon Sproul<sup>1</sup>,

Le préfixe *ex* signifie « sortir de » ou « de », donc l'expiation a un lien avec l'idée de retirer quelque chose, de l'éloigner. En langage biblique, ce terme est lié à l'idée d'éloigner la culpabilité par le versement d'une peine ou par l'offrande d'une rédemption. En contraste, propitiation concerne celui qui est l'objet de l'expiation. Le préfixe *pro* signifie « pour », donc la propitiation amène un changement dans l'attitude de Dieu, afin qu'il ne soit plus en inimitié avec nous mais devienne notre allié. Par la propitiation, nous sommes rétablis dans la communion avec Dieu et nous retrouvons sa faveur.

---

<sup>1</sup> R. C. Sproul : « Qu'est-ce que 'expiation' et 'propitiation' veulent dire ? », <https://www.reveniralevangile.com/quest-ce-que-expiation-et-propitiation-veulent-dire-r-c-sproul/>.

Si l'expiation éloigne notre culpabilité, la propitiation, elle, rétablit notre relation avec Dieu. Autrement dit, *l'expiation, c'est ce que Christ a fait à la croix et le résultat est la propitiation* (la colère de Dieu est apaisée).

Dans le NT, le terme « expiation » n'apparaît que deux fois sous la forme verbale, quatre fois sous la forme d'un substantif et deux fois comme un adjectif. Mais l'idée se retrouve dans d'autres termes. Selon le *Dictionnaire de Théologie Biblique*, « Dans le NT, l'idée d'expiation est portée par divers mots comme : rançon, rédemption, alliance, sacrifice, réconciliation et victoire<sup>2</sup>. »

Nous trouvons ce terme sous plusieurs formes :

- verbale : ἰλάσκομαι *hilaskomai*, « Pass. être favorable à qqn, Lc 18.13 ; Mo[yen] expier (les péchés) Hébr 2.17 »<sup>3</sup> ; « rendre favorable, d'où expier (les péchés) ; passif, se montrer favorable, prendre pitié »<sup>4</sup>.
- substantive : ἱλασμός *hilasmos*, « expiation, au sens actif, 1 Jean 2.2 et 4.10 »<sup>5</sup>; « moyen d'expiation »<sup>6</sup>.
- adjectivale : ἡλεως *hileōs*, « favorable, clément, propice, Mat 16.22, Hébr 8.12 »<sup>7</sup>.

En Luc 18.13, le mot a été traduit généralement par « prendre/avoir pitié » alors qu'en Hébr 2.17 il a été traduit par « faire l'expiation ».

Dans ces deux versets, nous voyons que le verbe demande *une action de la part de Dieu* ; c'est lui qui doit agir favorablement envers l'homme pécheur. Il y a là un appel à la compassion de Dieu.

L'apôtre Jean, qui était « le disciple que Jésus aimait » (Jean 20.2), nous parle dans sa 1<sup>ère</sup> épître (1 Jean 2.2 et 4.10) de *l'action de Jésus* envers l'homme pécheur. Jésus ne s'est pas contenté de regarder de loin le problème du péché, mais, pour nous sauver, il est devenu lui-même le moyen qui nous a rapprochés de Dieu. Il est devenu « expiation » pour nous, c'est-à-dire *qu'il a fait le geste qu'il fallait* pour que nos péchés soient couverts et que nous puissions bénéficier du pardon et de l'amour de Dieu.

<sup>2</sup> *Dictionnaire de Théologie Biblique*, Charols : Excelsis, 2012, p. 596.

<sup>3</sup> François Morel et Maurice Carrez, *Dictionnaire Grec-Français du Nouveau Testament*, Genève : Labor et Fides, 1995, p. 123.

<sup>4</sup> Jean-Claude Ingelaere, Pierre Maravel et Pierre Prigent, *Dictionnaire Grec-Français du Nouveau Testament*, Alliance Biblique Universelle, 2008, p. 71.

<sup>5</sup> Morel et Carrez, p. 123.

<sup>6</sup> Ingelaere, Maravel et Prigent, p. 71

<sup>7</sup> Morel et Carrez, p. 123. Même définition dans Ingelaere, Maravel et Prigent.

En Rom 3.25 nous voyons que *c'est Dieu qui est l'agent, c'est lui qui offre le sacrifice*. Dieu ne pouvait pas passer par-dessus le péché et l'effacer d'un revers de la main. Il est un Dieu juste et sa justice devait être satisfaite. Dieu a donc fait de Jésus « propitiation » (ἱλαστήριον *hilastêrion*) pour nous, il a payé à notre place et ainsi a apaisé la colère de Dieu à notre égard. La justice de Dieu a donc été satisfaite et il peut nous déclarer juste, sans renier son caractère (celui d'être juste).

Nous voyons que « ...l'adjectif dans Matt 16.22 et Hébr 8.12 rappelle que Dieu est propice, c'est-à-dire miséricordieux, favorablement disposé à l'égard du pécheur. »<sup>8</sup>

## Point de vue théologique

Le *Dictionnaire de Théologie Biblique* parle de deux théories développées par des théologiens :

Certains prétendent (par ex. Ch. H. Dodd) que l'expiation signifiait l'*annulation* du péché. R. Averbeck affirme qu'il y a de bonnes raisons de voir dans la forme verbale hébraïque *kpr*, souvent traduite par « expier » ou « expiation », l'idée « d'effacer, nettoyer, éliminer » (voir par ex. Lévit. 16.20, 33 ; Deut. 32.43 ...). Il suggère que le raisonnement sous-jacent du *kpr* de l'A.T. est l'effacement et non le rachat. La longue étude de Averbeck ne fait que peu de cas de la colère divine et de la nature pécheresse de l'être humain... Dodd et d'autres rejettent l'idée de la colère de Dieu...<sup>9</sup>.

## La propitiation

Pour le terme « propitiation », nous délimitons le sujet à l'expression כפר *kappér*, « faire/être propitiation » (thème central de Lévit. 16 qui décrit le jour de l'expiation ou le *yom kippour* (jour du grand pardon). Nous ne parlerons pas de l'objet, le couvercle de l'arche de l'alliance, sur lequel était aspergé, une fois par an, lors du jour de l'expiation/du grand pardon, le sang des sacrifices d'animaux. Ce terme כפרת *kapporet*, « propitiatoire, propitiation », n'est mentionné que 27 fois dans l'AT, alors que le verbe est utilisé une centaine de fois.

L'idée du verbe כפר *kappér* est donc de « couvrir » quelque chose, comme le couvercle, le כפרת *kapporet*, recouvrait le coffre de l'Alliance.

Qal, couvrir, enduire, Gen 6.14. Au piel, couvrir le péché, pardonner - Expier, purifier, Ez 45.20, Lévit. 5.26 – Couvrir/écarter la colère, apaiser, Gen 32.21, Prov 16.14<sup>10</sup>.

<sup>8</sup> *Dictionnaire de Théologie Biblique*, Charols : Excelsis, 2012, p. 596.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 598.

<sup>10</sup> N.Ph. Sander et I. Trenel, *Dictionnaire hébreu-français*, Genève, Slatkine, 1987 (réimpr. de l'édition de Paris 1859), p. 299.

Couvrir le visage de quelqu'un (pour qu'il ne voit plus/pas la faute), Gen 32.21 ; faire le rite d'absolution (pris au sens absolu) : pour le peuple Ézék 45.15 ; avec l'accusatif pour l'autel, etc. ; absoudre (sujet Dieu), objet : des hommes, Deut 21.8, le péché, Jér 18.23<sup>11</sup>.

Pour traduire ce verbe, la version Darby reste littérale en parlant de « faire propitiation », NBS parle de « faire l'expiation », NFC de « geste pour obtenir le pardon », Semeur de « rituel d'expiation ». Dans certains passages, ce terme a été traduit différemment : en Gen 32.21 et Prov 16.14 par le verbe « apaiser » ; en Ex 30.15, Nomb 35.31, Job 33.24, il a été traduit, selon les versions, par le terme « rançon / faire propitiation / préserver sa vie ».

Nous voyons donc, par ces différents passages, que

Dans l'A.T., *l'annulation du péché est fondée sur le fait que la colère divine est apaisée et détournée* du pécheur, dont le pardon devient possible. « Nous avons été infidèles et tu ne nous as pas pardonnés : tu t'es drapé dans ta colère... » (Lam 3.42), tel est le sort naturel de l'homme non réconcilié. Dieu peut agir autrement : « dans sa grande pitié, il leur pardonnait au lieu de les détruire et, bien souvent, détournait sa colère » (Ps 78.38). Ce pardon intervient grâce à l'efficacité du sacrifice offert pour détourner la colère de Dieu : « l'âme de la chair est dans le sang ; c'est pourquoi je vous ai ordonné qu'il soit mis sur l'autel, afin de faire propitiation pour vos âmes ; car c'est le sang qui fera propitiation pour l'âme » (Lév 17.11, Martin). L'acte de propitiation a son origine en Dieu, qui pourvoit à la réconciliation par la substitution, établissant ainsi une nouvelle relation personnelle avec le pécheur.<sup>12</sup>

Dans son livre *La croix de Jésus-Christ*<sup>13</sup>, John Stott expose d'autres théories sur la compréhension de la croix au fil du temps. Il mentionne :

- la théorie de la rançon, théorie défendue par certains Pères de l'Église (Christ a payé une rançon à Satan pour délivrer son peuple),
- la théorie de l'influence morale défendue par Pierre Abélard (la mort de Christ manifeste l'amour de Dieu pour nous et inspire en nous un amour pour Dieu qui change nos actions et amène à la repentance pour le salut)
- et la théorie de la satisfaction d'Anselme de Cantorbéry (le sacrifice de Christ satisfait les exigences de l'honneur de Dieu).

<sup>11</sup> Philippe Reymond, *Dictionnaire d'hébreu et d'araméen bibliques*, Paris, CERF/SBF, 1991, p. 183.

<sup>12</sup> *Le Grand Dictionnaire de la Bible*, Charols : Excelsis, 2017, p. 1350-ss (nos italiques).

<sup>13</sup> *La croix de Jésus-Christ*, John Stott, Charols : Éditions Grâce et Vérité 2005.

## La traduction de ces termes en san, moba et yom

### 1.1.1. San du sud

Le san du sud est une langue du nord-ouest du Burkina Faso, dans la province du Nayala et elle est parlée par environ 40 000 personnes<sup>14</sup>.

Faire l'expiation : le san traduit selon le contexte : Luc 18.13 : *makara bɔ mase-a* (littéralement « pitié enlever sur moi »). Hébr 2.17 : *a minin sii baraa tuturu* (litt. « les gens choses mauvaises effacer »). 1 Jean 2.2 : *á n din baa wúlu màn lea* (litt. « il se fait sacrifice chose »). 1 Jean 4.10 : *wɔa sii baraan sawaa ñ wúlu màn lea* (litt. « être chose sacrifice de dispersion [faire partir] de nos choses mauvaises »).

Faire propitiation : a été traduit par « faire partir le péché » en général. Mais dans certains contextes, ce verbe a été traduit par « laisser la faute » (litt. *zèrè to*) qui signifie « pardonner » et par *a foo basɛ* (litt. « son cœur calmer ») en Gen 32.21.

### 1.1.2. Moba

Le moba est une langue de l'Afrique de l'Ouest, appartenant à la famille des langues gur. Cette langue est parlée dans le nord du Togo, par environ 200 000 locuteurs, plus particulièrement dans la région de Dapaong, capitale de la Région des Savanes<sup>15</sup>.

Faire l'expiation : le moba traduit dans la plupart des cas par *piin biid* (litt. « effacer les péchés »). Par exemple en Luc 18.13 ; Heb 2.17 ; 1 Jean 2.2 ; 1 Jean 4.10.

Faire propitiation : le terme a été diversement traduit selon le contexte. Dans la plupart des cas, c'est « apaiser le cœur » qui est utilisé pour traduire ce terme, comme par exemple en Gen 32.21 et Prov 16.14 il est traduit par *sɔny pal* (litt. « apaiser le cœur »). Et là où il est question de rançon, comme en Ex 30.15 le moba a traduit par « chacun va payer au Seigneur tel que fixé afin de garder sa vie ».

---

<sup>14</sup> Nous remercions M. Jean-Pierre Drabo, traducteur en san, sa langue maternelle et conseiller en formation avec l'ANTBA, Burkina Faso, qui nous a donné ces informations.

<sup>15</sup> Nous remercions M. Joseph Koabiké, traducteur-exégète en moba, sa langue maternelle et conseiller en traduction pour SIL-Togo, qui nous a donné ces informations.

### 1.1.3. Yom

Le yom est une langue d'Afrique de l'Ouest, appartenant à la famille des langues gur et parlée par environ 125 000 locuteurs au nord-ouest du Bénin<sup>16</sup>.

Faire l'expiation : ce terme a été traduit dans la majorité des passages par *durumma sənəŋa* (litt. « pardonner les péchés »), y compris Hébr 2.17, Hébr 8.12 ; 1 Jean 2.2, 1 Jean 4.10. En Luc 18.13, le terme a été traduit par *Cansawa, jəwa ma nənsənəm* (litt. « Dieu, regarde ma pitié »).

Faire propitiation : ce terme a été traduit très diversement selon le contexte. Nous trouvons l'idée d'apaiser la colère de quelqu'un, de racheter la vie de quelqu'un, d'effacer la souillure ou les fautes et de pardonner.

« apaiser la colère » (*maara cɛɛ səmaaya*) : Gen 32.21 et Prov 16.14.

« pour que cela rachète sa vie » (*la seka la dan a vom*) : Ex 30.15 ; Nomb 35.31 ; Job 33.24.

« effacer la souillure » (*se ba ko o nyɛŋe lan wɛtə tənə deŋnə cər*) : Nomb 35.33 ; « cela va effacer les fautes de la descendance de Jacob » (*la na wɛtaan Jakɔɔbə birəm cəsii*) : És 27.9.

« pardonner le peuple/le péché » (*sənə bə nərya*) : Deut 21.8 ; Jér 18.23 ; És 22.14 ; Ézéék 16.63.

### Conclusion

La notion de « propitiation » a souvent disparu dans les versions françaises parce que le mot est « désuet/incompris, vieillot » et il a été remplacé par le terme « expiation ». Mais il nous semble important de souligner que ces deux termes sont différents, car cela va impacter toute notre vie chrétienne. Si nous ne regardons que le côté de l'expiation, nous sommes « rassurés », car nous voyons que Jésus a payé le prix fort pour nos péchés et que grâce à son sacrifice, nous sommes sauvés. Nous pensons souvent que nous sommes transformés grâce au sacrifice de Christ et nous oublions le côté de la colère de Dieu. Ce côté de la colère de Dieu se voit dans ce terme « propitiation », qui nous montre que la colère de Dieu est apaisée. En fait, nous ne sommes pas « transformés » en une personne juste, mais nous sommes « déclarés » juste : « Dieu déclare les hommes justes par leur foi en Jésus-Christ » (Rom 3.22, Sem).<sup>17</sup> La différence est importante et nous ne pouvons pas oublier le poids théologique des mots dans la traduction de la Bible.

... d'après 1 Jean 2.2, Jésus-Christ est *la propitiation pour nos péchés*. Dans l'Ancien Testament la personne qui opère la propitiation et l'offrande qui sert de propitiation sont

<sup>16</sup> Nous remercions M. Issifou Korogo, traducteur-exégète en yom, sa langue maternelle et conseiller en traduction pour SIM et SIL-Togo, qui nous a donné ces informations.

<sup>17</sup> Voir aussi, par exemple, Rom 5.1.

séparées ; la séparation s'efface dans l'épître aux Hébreux ; dans le johannisme l'effacement de la séparation est achevé : *le Christ est à la fois propitiateur et propitiation*. Voilà pourquoi le sens du texte est affaibli si l'on traduit *hilasmos* par « victime de propitiation », car Jésus-Christ n'est pas seulement la rançon offerte, il est aussi celui qui offre la rançon.<sup>18</sup>

Si la notion d'expiation est importante et pressante, c'est à cause de l'imminence du juste jugement de Dieu pour les hommes et leur péché. Non seulement la mort de Jésus fait expiation pour le péché (c.-à-d. effacement du châtement) mais elle effectue aussi la propitiation : elle détourne la colère de Dieu et le châtement qu'il a promis aux pécheurs dont les transgressions ne sont pas expiées. La propitiation n'est pas une notion périphérique, mais elle découle de l'expiation et de son absolu nécessité.<sup>19</sup>

Cette petite étude nous rappelle que la traduction de la Bible a des impacts théologiques importants et que les traducteurs doivent, avant de traduire, comprendre non seulement le sens des mots, mais leur portée théologique et spirituelle, afin de choisir consciencieusement le terme (ou l'expression) approprié. La traduction est en quelque sorte une œuvre d'art, pour laquelle il faut choisir les matériaux qui la compose avec réflexion, délicatesse, demandant à Dieu sa sagesse pour transmettre son message de salut, de pardon et d'amour.

---

<sup>18</sup> Dictionnaire Biblique Westphal. Lien : <https://www.levangile.com/Dictionnaire-Biblique/Definition-Westphal-4260-Propitiation.htm> (nos italiques).

<sup>19</sup> *Dictionnaire de Théologie Biblique*, Charols : Excelsis, 2012, p. 599.